les nouvelles plus ou diminues les crédits pour le ministère de l'Intérieur.

Les chapitres 41 et 42 sont adoptés.

Les jeunes aveugles

Sur le chapitre 42 M. Dejeante demande la inclusion des services de l'institution nationale des jeunes aveugles.

Les chapitres 42 à 62 sont adoptés.

Commissaires de police et commissaires spéciaux

M. Paul Constans présente un amendement tendant à diminuer de 1.643.210 les crédits du chapitre 63 (dépenses des commissaires de police et indemnités de déplacement) et pour supprimer les commissaires spéciaux.

L'orateur dit que les commissaires spéciaux remplissent trop souvent le rôle d'agents provocateurs. Il y aura d'un bout à l'autre de la France un long cri d'approbation si la Chambre vote cette suppression.

Le président de la commission du budget dit que le nombre de commissaires spéciaux a été fixé en 1894, à la suite des attentats anarchistes. Il faut reconnaître qu'il n'est pas possible de diminuer le nombre de ces commissaires. On a déjà diminué 50.000 francs, il n'est pas possible d'aller au delà.

A la majorité de 276 voix contre 220 l'amendement de M. Paul Constans est adopté.

Le chapitre 63 ainsi modifié est adopté.

Les chapitres 64 à 66 sont adoptés.

La sûreté générale

M. Ferrette demande la suppression du chapitre 67 (agents secrets de la sûreté générale).

Le président de la commission dit que la commission demande le renvoi de la discussion de ce chapitre, en l'absence du ministre de l'intérieur.

M. Ferrette retire la demande de renvoi.

A la majorité de 338 voix contre 187, la proposition de renvoi de la discussion est adoptée.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

La séance est levée à 9 h. 10 et renvoyée à mardi 2 heures.

⁂

Après la séance

Les incidents qui se sont produits hier à la Bourse du Travail ont eu un écho au Palais-Bourbon. Les interpellateurs, notamment MM. Vaillant et Costant, ont fait en termes très vifs le procès de M. Lépine, préfet de police, dont les oreilles ont dû joliment tinter pendant toute la journée.

Le président du Conseil a répondu par la lecture du rapport de M. Lépine lui-même, qui n'a pas semblé être du goût d'une grande partie de la Chambre. La courte intervention de M. Jaurès a nettement indiqué au parlement l'attitude que le parti socialiste manifeste l'intention de suivre.

Le débat a été clos par l'adoption de l'ordre du jour pur et simple.

Puis on a fixé à mardi la discussion du rapport de M. Chambon sur la suppression des bureaux de placement.

Ce qui ressort de ce débat, c'est que la situation de M. Lépine s'est trouvée à la fin de la journée singulièrement compromise aux yeux de la Chambre et des hommes politiques. Le bruit de sa démission a même couru, mais il n'a pas été confirmé.

Après quoi la Chambre a repris la discussion du budget du ministère de l'Intérieur, dont elle a voté plusieurs chapitres.

A quelques voix de majorité, elle a voté la suppression des sous-préfets, mais je crois que ceux-ci ne s'en porteront pas plus mal, au moins pour le moment.

La démission de M. Rouvier

La *Presse* publie la note suivante. Nous ne la reproduisons que sous réserves :

Le bruit s'est répandu avec persistance dans les couloirs de la Chambre que M. Rouvier était décidé à abandonner son ministère au mois de janvier. Il prendrait la présidence du conseil d'administration du Crédit lyonnais, en remplacement de M. Germain, dont les fonctions cessent à cette époque.

Plusieurs députés nous ont confirmé l'exactitude de cette nouvelle.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

France

A la Bourse du Travail

Paris, 30 octobre. — Aujourd'hui, la Bourse du travail a repris sa physionomie accoutumée. C'est à peine si l'on constate un peu plus d'animation sous le péristyle des Pas-Perdus. Aux abords de l'immeuble, le service d'ordre a été beaucoup diminué. Quelques curieux stationnent cet après-midi, malgré la pluie, au coin de la rue du Château-d'Eau et du boulevard Magenta.

M. Amédée Bousquet, secrétaire du syndicat de l'alimentation qui passe affairé dans les couloirs, nous dit :

A la fin de la seconde réunion, hier, j'avais invité l'assemblée à sortir par petits paquets, comme l'exigeait la police. Mais nos camarades quittaient la salle en masse. Il s'est malheureusement de cette colonne était difficile. Devant une collision imminente, j'ai tiré la consigne pour faire arrêter la séance et attendre que tout le monde ait repris du sang-froid. C'est alors que la panique s'est produite.

Fausse route, hier, de M. Durand, commissaire de police, une convocation. J'étais appelé à m'expliquer sur une infraction à l'exécution du décordre par distribution d'imprimés séditieux. Je n'ai pas, en raison des événements, répondre à cette convocation. J'ai reçu aujourd'hui la second avis. Mais je suis occupé...

— Préparez-vous de nouveaux meetings ?

— Non. Une réunion générale des syndicats est inutilisable. Mais je ne puis dire ni dans quel local elle se tiendra, ni quelles propositions y seront faites. Ce qui est certain, c'est que la prolétariat doit se solidariser avec les syndicats du l'alimentation.

Une affiche conçue en termes d'une violence extrême contre le président du conseil vient d'être placardée, dans Paris, par le Comité du parti socialiste révolutionnaire.

Elle se termine ainsi :

« Lépine n'est que l'exécuteur des basses-œuvres de Combes. L'assassin responsable, c'est le ministère Combes ».

Accidents d'automobile

Paris, 30 octobre. — M. Alfred Capus se promenait hier matin, dans Neuilly, avec deux de ses amis, à Maisons-Laffitte, pour assister aux obsèques d'Adolphe Gaiffe. La route parcourue était bien, le chauffeur marchait à une vitesse modérée. Mais le cheval s'effraya, voulant de roulage qui se tenait arrêté sur le trottoir de la voie, prit peur et se retourna devant l'automobile qui le suivait de trop. Le chauffeur avait eu pourtant pensé, mais l'automobile heurta le cheval de la voiture et le renversa. Le chauffeur vint vers le cheval, l'aide gênant, s'en tirer et se renversa à deux mètres en arrière et un poteau de trolley.

M. Capus et ses amis, qui étaient à l'intérieur de la voiture, sont sortis, M. Wolf-Phelan, qui avait pris la route, voyant le cheval renversé, est venu au secours, puis les voyageurs eux-mêmes. Ce dernier fut le plus qu'un léger et de contusions.

Plus grave le cas qui a été hier M. Antoine de Hernandez. Il se promenait à cheval dans le bois de Boulogne, lorsque vers 11 heures, Chemin du Mont-Valérien, il a pris une voiture de maître, conduite par quatre chevaux à la fin. Il a pu, malgré le cheval, tout le monde, et le cheval, tout le monde, et le cheval, tout le monde, et